



Département
des Landes

Direction de l'Éducation
de la Jeunesse et des Sports

Demande de bon vacances départemental - ANNÉE 2020

À remplir par la famille et à envoyer à l'association organisatrice du séjour

PIÈCES À JOINDRE

- Pour les allocataires CAF : Photocopie recto-verso de la carte d'identité vacances 2020
ou attestation de quotient familial d'octobre 2019

- MSA (Autres) : Avis d'impôt sur le revenu 2018 (sur les revenus de l'année 2017) + Montant de toutes les prestations familiales d'octobre 2019

NOM et prénoms du représentant légal _____

adresse _____

code postal _____ commune _____

employeur { du père _____
de la mère _____

NOM et prénoms de l'enfant _____

né(e) le _____ âge _____

lieu de séjour choisi _____

date du séjour du _____ au _____

durée du séjour _____ jours - Prix du séjour _____

Association organisatrice _____

Adresse _____

Allocataire : CAF ou MSA Quotient familial _____

numéro d'allocataire CAF |_|_|_|_|_|_|_|

Montant aide CAF des Landes ou MSA* par jour _____

Montant aide CAF autre département par jour _____

Aide du comité d'entreprise non oui Montant par jour _____

Nom du C.E. _____

Aide de la commune non oui Montant par jour _____

Aide des services sociaux non oui

Nom de l'organisme _____

Avez-vous déjà bénéficié de l'aide du Conseil départemental pendant l'année

non oui Si oui, combien de jours : ____

Le soussigné certifie l'exactitude
des informations ci-dessus.

Signature



Le bon vacances départemental est attribué pour une durée de 21 jours maximum par an et pour les séjours se déroulant **uniquement en France Métropolitaine**. Prix du séjour plafonné à 800 €. Montant minimum du bon vacances fixé à 5€. Ce bon vacances est réservé aux familles landaises.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de la demande de **bon vacances départemental (cochez la case)**. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement auprès du Délégué à la Protection des Données du Département des Landes : dpd@landes.fr